



## Déclaration du président de la République : les réformes ne se feront pas sans partenaires sociaux crédibles

La déclaration du président de la République au lendemain de la défaite de la majorité aux Régionales était attendue. Nicolas Sarkozy allait-il annoncer un changement de cap ou la poursuite de sa politique ? Dès le premier tour, le Cerf, avait appelé à la poursuite nécessaire des réformes : les Créateurs se félicitent donc que le chef de l'Etat ait réaffirmé son intention de continuer à moderniser la France après avoir annoncé quelques jours auparavant une pause dans les réformes.

"Vous m'avez élu pour sortir notre pays de l'immobilisme qui l'empêchait d'entreprendre les réformes nécessaires que tous les autres pays mettaient en œuvre", a insisté le président de la République. Un pari loin d'être gagné : en effet, l'exécutif doit s'appuyer sur des corps intermédiaires pour qui le mot "changement" est devenu synonyme de "régression sociale" et l'expression "acquis sociaux", un refrain qui ne se soucie ni du combien ça coûte, ni du comment on les finance et encore moins des incidences à terme sur la compétitivité des entreprises et l'emploi... Ainsi, le débat qui s'ouvre sur la réforme des retraites risque une nouvelle fois d'illustrer l'absence d'interlocuteurs crédibles. Et la volonté de s'opposer et de bloquer risque de l'emporter sur l'esprit de responsabilité.

Le Cerf constate que la démocratie sociale est en panne en France car les syndicats n'ont aucune légitimité : leur représentativité n'est pas fondée sur une adhésion des salariés ou des patrons à une quelconque ligne syndicale mais relève d'une décision politique. Ainsi, le taux de syndicalisation plafonne à 8%, les taux de participation aux élections syndicales et professionnelles sont si faibles que les résultats ne leur donnent pas de légitimité démocratique. Depuis plus de soixante ans, cette aristocratie syndicale négocie pourtant avec l'exécutif sans avoir de mandat de sa base, encore moins de ceux qu'ils prétendent représenter. Contrairement à ces syndicats institués largement financés sur fonds publics, des voix alternatives disposent de peu de moyens pour se faire entendre. Le paysage syndical est donc figé. En l'absence de réel débat et donc d'émulation, les vieilles dames du syndicalisme occupent les sièges sans prendre part à la danse et bénéficient d'une rente de situation qui conduit à l'immobilisme. Il en ressort une grande frustration des salariés comme des patrons qui ont le sentiment que personne ne porte leurs revendications. Au final, il ne leur reste que les élections politiques pour s'exprimer.

Le Cerf est donc convaincu qu'il ne peut y avoir de vraies grandes réformes dans ce pays sans avoir réformé au préalable les corps intermédiaires. Pour y parvenir, il faut aligner le mode d'organisation de la démocratie sociale sur celui de la démocratie politique. Cela signifie que la représentativité doit être le résultat du suffrage universel et doit être conférée aux seuls élus. Cela signifie que les responsables syndicaux doivent être soumis aux mêmes obligations de résultats que les responsables politiques et donc s'exposer à la sanction des urnes. Cela signifie surtout qu'ils devront à l'avenir écouter la base et se faire leur porte-voix afin d'éclairer enfin l'exécutif et le législateur sur la situation économique et sociale et les solutions à mettre en œuvre.

Le président de la République ne peut compter sur son seul volontarisme pour mener à bien la modernisation du pays. La réforme en cours des chambres consulaires (CCI et CMA) comme celle du Conseil économique, social et environnemental (CESE) doivent être des étapes essentielles pour réformer la démocratie sociale. Le chef de l'Etat ne doit pas manquer cette opportunité historique pour faire des élus de ces chambres, les partenaires sociaux de demain.

**Si vous êtes d'accord avec nos positions, transmettez nos communiqués à votre réseau et à vos élus - maires, députés, sénateurs, conseillers régionaux et généraux**

**Si vous voulez soutenir les actions du Cerf, adhérez !  
Cotisation 30 € à l'ordre du Cerf.**

Pour se désinscrire, envoyez un fax au : 04 34 09 05 19

Créateurs d'emplois et de richesse de France (Cerf)

1ère plateforme de représentation des Très Petites Entreprises - Association loi 1901  
24, avenue Gabriel - 75008 Paris - Tel : 09 51 74 23 73 - Fax : 09 56 74 23 73 - [www.lescreateurs.org](http://www.lescreateurs.org)